



Demande de changement de garde pour mineur

Par **marina**, le **12/08/2008** à **13:54**

J'ai ma petite fille âgée de 14 ans, désire un changement de garde parentale. Actuellement sous la garde de son père, ne supporte plus les maltraitances morales et punitions continuelles. Ma petite fille désire vivre avec sa mère, comment procéder pour ces démarches je vous remercie à l'avance.

Par **Marion2**, le **12/08/2008** à **14:03**

Il faut contacter le JAF et demander la modification de la garde. Le JAF entendra votre fille.
Cordialement